

**FORCE OUVRIERE NE SIGNERA PAS L'ACCORD DE METHODE
« PREVOYANCE »**

Force Ouvrière a fortement contribué aux négociations sur la protection sociale complémentaire des agents publics en matière de santé qui ont abouti à un accord majoritaire.

Concernant la prévoyance, la FGF-FO ne peut que regretter la volonté du gouvernement de proposer à la signature un accord de méthode flou et incomplet qui suscite plus d'inquiétude et d'interrogations pour l'avenir que sécuriser de futures négociations.

C'est pourquoi la FGF-FO, réunie ce jour en bureau fédéral, ne signera pas cet accord.

En parallèle, la FGF-FO, première organisation syndicale de la fonction publique de l'Etat, constate que la ministre peut s'engager sur la future prévoyance applicable seulement en 2024 mais refuse d'ouvrir des négociations salariales pour augmenter immédiatement les salaires.

A six jours du premier tour des élections présidentielles, FO ne se fera pas instrumentaliser par une signature pouvant être interprétée.

Fidèle à nos valeurs d'indépendance, nous ne donnerons aucune consigne de vote, ni directement, ni indirectement.

En revanche, nous participerons activement aux prochaines négociations sur la prévoyance et continuons d'exiger une revalorisation forte et immédiate du point d'indice.

Fait à Paris, le 4 avril 2022

